

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



BOA accompagne la scolarité de vos enfants



www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0346 du 02 au 08 Juillet 2019 - Prix : 250 F CFA

POLITIQUE :

La descente aux enfers des professionnels de l'opposition

P.5



TO
GO

Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson et Jean-Pierre Fabre

ESPERANCE DES BATISSEURS

Travaux immobiliers | Construction | Réhabilitation
Aménagement de bâtiment | Carrelage | Plomberie
Électricité | Transit-douane

Distributeur exclusif des ascenseurs et produits OMEGA base d.o.o

Carrefour 2 lions, à 500m de l'agence Togocel annexe bâtiment blanc-gris / Agoè Anomé

Contact : + 228 22 25 18 63 / 90 97 58 38
E-mail : esperancedesbatisseurs@yahoo.fr
antoine.dadjo@gmail.com



ESPERANCE DES BATISSEURS

www.eb-togo.com

ELECTIONS LOCALES :

Le Règlement intérieur des conseils municipaux



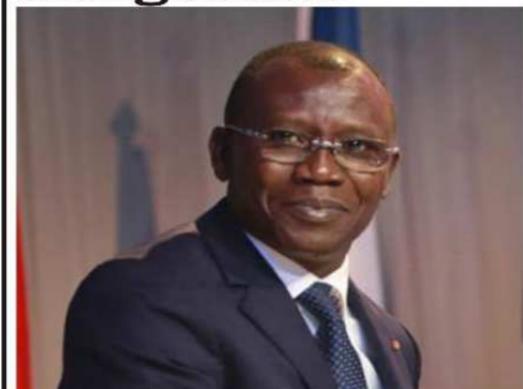
La Mairie de Lomé

P.3

ECONOMIE :

Le FMI exhorte le Togo à préserver l'assainissement budgétaire

P.4



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

SANTÉ :

Vers une assurance maladie pour tous au Togo

P.5



Prof Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 02 Juillet 2019

Matin:
Ciel peu nuageux
24°C

Après-midi:
Ciel peu nuageux
30°C

EDITO

Soyons positifs dans nos actes et pensées

Nous devons certes nous critiquer dans nos manières d'agir et pourquoi pas de penser mais il est une chose que nous devons incorporer à notre aptitude au perfectionnement, c'est bien d'être positifs dans nos actes et pensées.

L'heure n'est plus à vouloir le mal de son prochain pour raison de leadership ou quoi que ce soit, même pour des raisons politiques. L'essentiel est que nos actions en elles-mêmes reflètent une grandeur d'esprit et de motivation d'une évolution significative.

Nous en avons les moyens et surtout les potentialités pour y arriver. Cependant avouons-le humblement, il nous manque seulement une réelle volonté de transformer nos faiblesses en forces et nos insuffisances en capacités évidentes. Ceci ne nous est pas sans pour autant impossible.

Une petite dose de bonne volonté et une ferme décision de ne pas vouloir le mal à autrui nous y amènerait. Et nous en sommes capables, journalistes, politiciens, hommes d'affaires, bref nous acteurs de cette société qui nous a vus naître, grandir et qui sûrement nous verra partir.

Changeons de comportements tout simplement.

Crédo TETTEH

COOPERATION CHINE-TOGO :

Le Togo réaffirme son adhésion à l'initiative de la route de la soie à la réunion des coordonnateurs du FOCAC à Beijing

Une délégation togolaise a séjourné la semaine dernière en Chine dans le cadre de la réunion de suivi des coordonnateurs du Forum Chine Afrique (FOCAC). Tèvi Benissan, le secrétaire général en charge de l'appui à la promotion de l'investissement de la présidence qui conduisait la délégation a indiqué que 9 mois après le FOCAC, le Togo est très confiant dans la réussite de cette initiative qui soutient les relations entre la Chine et l'Afrique.



Pour lui, le Togo est un partenaire historique de la Chine, des relations de longue date, et les deux présidents sont de vrais amis. Parlant des acquis du FOCAC et de l'initiative de la route de la soie, le représentant togolais a indiqué que le Togo a toujours été un des promoteurs et

fait partie des pays qui se sont annoncés dès le départ comme un partenaire de cette initiative, être un des points d'ancrage sur la côte ouest africaine pour permettre à la route de la soie d'entrer dans les pays de l'hinterland de l'Afrique de l'Ouest à travers le port de Lomé. " La route de la

soie est un des axes qui peut permettre au Togo de se développer ", a dit Tèvi Bénissan.

Il ajouté que le Président Faure Gnassingbé a lancé le Plan National de Développement (PND) et à l'intention de faire de Lomé un hub logistique par rapport au travers du port de Lomé. " L'initiative de la FOCAC est une chose qui nous tient à cœur. Nous avons déjà signé des partenariats économiques avec la Chine, dans le domaine des infrastructures, sureté et agricole et entamé des contacts avec des entreprises chinoises ", dit-il soulignant que le rythme avec lequel la chine mène le COFAC est très apprécié par le Togo. " Le président chinois Xi Jinping a annoncé la mise à disposition de 60 millions de dollars sous diverses formes à travers des dons, des prêts au continent africain. Le Togo travaille à prendre une portion de cette annonce faite par la Chine. Le Togo tient à jouer sa part dans la mise en place dans cette initiative de la route de la soie. Nous développons des zones économiques spéciales et nous avons des projets de mettre en place des parcs industriels et nous voulons travailler avec des partenaires et entreprises chinoise comme la China Merchants Group. Elles permettront de créer la richesse, de la valeur, de

l'émulation et des emplois. Nous espérons que l'initiative de la route de la soie nous y aidera." assure Tèvi Benissan.

Dans cette optique, une des attentes de l'Etat togolais est de renforcer les relations entre les deux continents dans le cadre de la communauté de destin, une notion très importante pour les deux pays. " Dans nos attentes, nous voyons le soutien très affirmé de la Chine de voir le continent comme une unité commerciale avec la Zone de libre échange sur le continent africain (Zleca) que soutient la Chine. Sur ce plan, les travaux ont déjà commencé à la FOCAC et vont se poursuivre. Nous attendons aussi que la Chine nous aide à financer le PND dont 65% devrait être l'affaire du secteur privé. Et dans ce cadre nous avons des partenariats avec des entreprises CRBC, China Merchants Group et bien d'autres... " Fait remarquer le secrétaire général de la présidence togolaise.

Selon lui, le commerce entre les deux pays est très dynamique et le Togo s'inscrit totalement dans le projet de l'initiative de la route et de la soie. Il en est de même pour le continent africain qui a totalement sa place dans cette initiative. "Quand vous voyez le développement du commerce à l'échelle internationale, il ne peut pas exclure l'Afrique " dit-il. Cette initiative est très importante car grâce à elle, nous allons relancer la relation multilatérale. Nous sommes promoteur de l'idée du multilatéralisme. La chine et le Togo ont ensemble cette même vision que les pays doivent travailler ensemble pour le développement commun." C'est en travaillant ensemble que nous atteindrons les objectifs chers à nos deux chefs d'Etat ", a conclu Tèvi Bénissan.

Togoentrepotarchive.com

Togo Entrepôt Archives est une société qui offre les services suivants :

Stockage des archives - Audit - Numérisation - Incinération des archives

Nous disposons d'une équipe pour réorganiser vos archives et des locaux pour externaliser vos archives

Notre ambition :

Donner la possibilité à nos clients de réaliser des économies mais surtout de préserver la mémoire de leur entreprise.

Nous disposons d'une équipe pour classer vos archives, les numériser et les incinérer.

Tél : 22 20 05 53

Cél : 91 06 88 07/

93 54 72 00

TogoMac.com

TogoMac est l'unique centre des produits Apple au Togo. Nous sommes spécialisés dans les produits Apple.

Nous apportons conseils, assistance, formation, installation, dépannage et configuration de votre iMac, MacBook Pro, MacBook, Mac Pro, Time Capsule,

AirPort Extreme, iPad, iPhone... Nous disposons des macbook pro/macbook air à vendre.

Nous joindre rapidement-apple@sogesti.net Tel 22 20 05 53 - 91 06 88 07

Nous sommes situés en face de CNSS - Palais des congrès www.togomac.com

Revendeur des logiciels Sage

Nous sommes partenaires Sage au Togo/Benin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07

www.sogesti.net ; info@sogesti.net

TogoAnnonce.com

Le site web des annonces le plus visité. Consulter toutes les annonces

Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois-

www.togoannonce.com



Récapissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERA Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE
INDEPENDANTE CENI - TOGO

2019 ELECTIONS DES CONSEILLERS
MUNICIPAUX

**RECONNAÎTRE MA DÉFAITE EST
UNE VICTOIRE POUR MON PAYS !**

NON A LA VIOLENCE !

#ElectionsTg2019

Togolais Viens, Bâtissons La Cité

ELECTIONS LOCALES :

Le Règlement intérieur des Conseils municipaux

L'élection des conseillers municipaux a vécu Dimanche. La commission électorale nationale indépendante annonce une participation de 60 à 65% dans une ambiance de calme et de sérénité. Quelques incidents ont été notés dans quelques localités de l'intérieur du pays. Mais les forces de l'ordre ont paré au plus pressé. En attendant les résultats provisoires de la CENI, il est important de relever que les élections municipales n'ayant pas été organisées depuis 1987, c'est un désert administratif que les nouveaux conseillers viendront trouver lors de leurs installations.

Par Ali SAMBA

" Les nouveaux conseillers municipaux ne bénéficieront pas d'un héritage en matière de fonctionnement et d'organisation qui aurait pu leur être légué s'ils succédaient aux conseillers élus " admettait le gouvernement lors d'un récent conseil des ministres qui a pris la responsabilité de prendre un décret pour définir les modalités de fonctionnement de ces nouveaux conseils municipaux.

Le décret fait référence à la présidence des séances, à la police des assemblées, au déroulement des séances, aux débats de vote de délibération, au débat d'orientations budgétaires, aux commissions municipales à l'adoption du budget, à l'adoption du compte administratif, au droit à l'information, aux questions écrites etc...

On y trouve aussi les modalités de convocation et mission de la première réunion du conseil municipal (art 1er et suivants). La première réunion du conseil municipal est dirigée par un



La Mairie de Lomé

bureau d'âge composé du doyen d'âge (Président) et du plus jeune conseiller (secrétaire) (art 2). C'est au cours des premières réunions que le conseil municipal élit le maire et les adjoints au maire parmi ses membres, au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, après deux tours de scrutins, si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé est élu. Aussi, si le nombre des adjoints dépasse le nombre de deux(2), un au moins des adjoints doit être de sensibilité différente de celle de la majorité municipale (art 3).

En ce qui concerne les réunions du conseil municipal, le Conseil se réunit une fois par trimestre pour une durée de 15 jours. Cependant, le maire pourrait réunir le conseil municipal chaque fois qu'il le jugera utile (art 5). Cette initiative qui n'appartient qu'au Maire seul, est soumise dès l'ouverture de la séance, à l'approbation du Conseil

municipal qui, s'il désapprouve à la majorité l'initiative du maire, peut renvoyer, pour tout ou partie, l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour à une séance ultérieure (art.6).

Le Conseil municipal peut décider, sur demande du Maire ou du 1/3 des conseillers présents, par un vote acquis à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunisse à huis clos. Dans ce cas, le public ainsi que les représentants de la presse doivent se retirer. Seuls les conseillers municipaux, les fonctionnaires municipaux et les personnes dûment autorisées par le maire y ont accès (art 14).

Quant au placement des conseillers municipaux dans la salle de séance de l'organe délibérant, autour du maire et de ses adjoints atablés, s'installe d'abord le groupe majoritaire des conseillers puis suivent les autres groupes dans l'ordre de leurs importances numériques (art 17). Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. En cas de partage

des voix, sauf le cas de scrutin secret, la voix du président de séance (le Maire ou son remplaçant) est prépondérante (art 19).

Le budget primitif doit être adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique. En cas de renouvellement du conseil, cette date est portée au 15 avril (art 22). Un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés dans un délai de 2 mois précédant l'examen de celui-ci. Un délai minimum de quinze jours doit être observé entre le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget (art 24).

Le conseil municipal a l'obligation d'instituer les commissions permanentes suivantes : la commission des affaires économiques et financières (dont les compétences couvrent également les affaires juridiques, administratives et de la planification) ; la commission des affaires domaniales, environnementales et techniques(dont les compétences (dont la compétence couvrent également les travaux et les patrimoine) ; la commission des affaires sociales et culturelles (dont les compétences couvrent également les affaires de jeunesse d'éducation et de l'Etat civil).

Le Maire peut mettre en place une commission consultative non permanente constituée de spécialistes sur une thématique précise. Les conseillers s'inscrivent librement dans les commissions sous réserve d'approbation du conseil municipal. Aucun conseiller ne peut s'inscrire dans plus de deux commissions à l'exception du Maire et de ses adjoints (art 25).

SANTÉ / MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ (PRPSS) :

Les gestionnaires de 14 hôpitaux sous approche contractuelle vont renforcer leur capacité

Dans le cadre de l'appui budgétaire de la Banque Mondiale à l'Etat Togolais, et la mise en œuvre du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a procédé à l'actualisation du " Manuel de procédures de gestion administrative, budgétaire, financière et comptable des établissements publics de santé " élaboré depuis 2011.

Après cette activité, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique se propose d'organiser une formation à l'intention des acteurs intervenant dans la chaîne de la gestion à l'utilisation du manuel actualisé. Après la formation des acteurs, Il sera procédé une dissémination de ce manuel à tous les niveaux de la pyramide après son impression.

Au ministère de la santé, on affirme que l'objectif général est de former les comptables, les ordonnateurs et administrateurs de crédits des structures sanitaires autonomes, non autonomes et autres services publics de santé à l'utilisation du " Manuel de procédures de gestion administrative, budgétaire, financière et comptable des établissements publics de santé " élaboré en 2011 et actualisé en 2019 pour une gestion saine et transparente des ressources dans les formations sanitaires, surtout



Prof Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique

celles sous approche contractuelle. " Il s'agira plus spécifiquement de renforcer les compétences des acteurs des hôpitaux publics intervenant dans la gestion à l'utilisation du Manuel de procédures de gestion administrative, budgétaire, financière et comptable des établissements publics de santé ; d'imprimer le document de manuel de procédure ; de vulgariser et de disséminer le manuel " lit-on dans un document élaboré à cet effet.

A en croire le ministère, à l'issue de cette tournée et de formation, les résultats suivants devront être atteints : -les compétences des acteurs des hôpitaux publics sont renforcées à l'utilisation du manuel de procédures de gestion administrative, budgétaire, financière et

comptable des établissements publics de santé ; le document de manuel de procédure est imprimé ; le manuel est vulgarisé. La formation sera assurée par la Direction des affaires financières en collaboration avec les cadres du ministère de l'économie et des finances ayant participé pleinement au processus d'élaboration d'actualisation dudit manuel de procédures.

La formation sera déroulée au cours des ateliers qui seront organisés en plusieurs sessions et qui regrouperont environ une trentaine de participants. Prioritairement pour la première année, la formation concernera les structures sanitaires dans lesquelles l'approche contractuelle est déjà mise en œuvre (CHR Atakpamé, CHP Blitta, CHU

S.O, CHU Kara, CHR Sokodé, CHR Dapaong, CMS de Siou) et celles prévues pour être mise sous l'approche contractuelle en 2019 (les CHP Kpalimé, Aného, Bè, Sotouboua, Notsé, les CHR Lomé commune et Tsévié).

Au cours des autres années du projet, la formation sera poursuivie avec les autres structures hospitalières au fur et à mesure que l'approche contractuelle sera étendue à ces structures de soins.

A la fin du projet, tous les acteurs des structures publiques sous approche contractuelle doivent avoir leurs capacités renforcées en gestion financière. Pour ce faire, une dizaine de sessions de formation seront organisées. Pour rendre disponible le manuel de procédures, il est nécessaire de l'imprimer afin de le mettre à la disposition de tous les acteurs impliqués dans la chaîne de gestion. Aussi, des suivis semestriels doivent être réalisés pour maintenir le niveau de performance des structures.

Par structure de soins, environ sept (07) acteurs sont concernés par la formation. Il s'agit des directeurs des CHU/CHR/HD ; des directeurs adjoints chargés des affaires financières ; des directeurs chargés des ressources humaines et du budget ; des gestionnaires comptables/comptables ; des comptables chargés des matières ; des agents comptables et des chefs des services économiques.

Zozo

COOPERATION : LES GRAINES DE LA SOLIDARITÉ



Apporter de l'aide aux enfants du Togo en situation d'urgence en couvrant leurs besoins vitaux : se soigner, se nourrir, s'abriter et s'éduquer. Telle est l'ambition de la nouvelle association 'NouKou' (qui signifie graine en Ewé).

NouKou veut agir activement pour l'amélioration de leurs conditions de vie dans la perspective d'un développement durable et autonome.

NouKou partage de belles valeurs avec plus d'une centaine de membres qui s'investissent au Togo comme en France. Faire partie d'une association humanitaire, donner de son temps, n'est pas simple. Ce qui importe est de faire ce que nous pouvons, petit à petit, avec le cœur, comme nous l'avons fait depuis le début de cette belle aventure', explique Karine Benoit, la présidente de l'association déjà très active sur le terrain avant la formalisation des activités humanitaires.

NouKou a choisi la chanteuse togolaise Valentine Alvares comme porte drapeau. L'artiste est déjà engagée en faveur des réfugiés, ou de la promotion culturelle en Afrique au côté de l'Unesco, Pour l'occasion, elle interprète une chanson tout simplement intitulée 'Noukou'.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : TAUX DE PARTICIPATION ENTRE 60 ET 65%



Le taux de participation aux élections municipales tourne autour de 60/65%, a indiqué dimanche soir Tchambakou Ayassor, le président de la Commission électorale (Céni).

Ce chiffre sera affiné dans la nuit.

Les résultats ne seront pas connus avant lundi au plus tôt. Le scrutin s'est déroulé dans le calme ; aucun incident signalé.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : FIN DU VOTE POUR LES MUNICIPALES



Les bureaux ont fermé leurs portes. Les Togolais devaient choisir ce dimanche leurs conseillers municipaux. Aucun taux de participation communiqué pour le moment.

Les opérations se sont déroulées sans incidents.

Seul couac, le vote dans les communes d'Avé 2 et de Bassar 4 n'a pas pu avoir lieu 'en raison de problèmes techniques', indique la Commission électorale (Céni).

Il sera reporté à une date ultérieure.

Les résultats ne devraient pas être connus avant le début de la semaine.

Faure Gnassingbé a accompli son devoir civique à Pya et le Premier ministre à Notsé.

Source : @republicoftogo.com

Zozo
TECH&WEB: UN GPS SANS CONNEXION INTERNET



Voici une application bien utile. 'Free Togo Maps' propose une carte interactive qui permet d'être guidé avec précision pour se rendre d'un point à un autre partout au Togo. Un équivalent de Google Maps ou de Waze mais avec un avantage de taille, pas besoin d'une connexion internet via 3G ou 4G. L'appli fonctionne hors-ligne. Bien utile dans un pays où certaines régions ne sont pas couvertes par les opérateurs. **Source :** @republicoftogo.com

ECONOMIE : MARCHÉ ÉTROIT ET TRÈS CONCURRENTIEL

Asky a du souci à se faire. Et avec elle Air Côte d'Ivoire, Air Burkina, Rwandair et d'autres acteurs nigériens. Tous ces transporteurs s'affrontent sur un marché très étroit de 120.000 passagers par an. Un trafic très modeste, explique dimanche le magazine Jeune Afrique (N°3051). Le marché de petite taille ne se développe pas. Il n'y a pas plus de passagers qu'il y a 2 ans et il y a de plus en plus d'acteurs', déplore le directeur général d'Air Côte d'Ivoire, René Décuray. Pour la compagnie Asky, basée à Lomé, une autre inconnue pèse sur ses ailes, indique JA. Ethiopian Airlines qui est actionnaire de référence et l'opérateur, envisage de créer une compagnie au Ghana et de faire de l'aéroport d'Accra son hub vers l'Amérique du Nord. **Source :** @republicoftogo.com

ECONOMIE : LES PPP POUR REMPLACER L'APD



Les responsables du comité consultatif des partenariats publics-privés (PPP) de la BOAD sont réunis depuis jeudi à Lomé. Deux jours pour faire le point des actions engagées. La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) s'est engagé dans ce processus il y a plusieurs années. Une alternative à la baisse progressive de l'aide publique au développement. 'Ce que les chefs d'Etat et les populations attendent de nous, ce sont des réalisations concrètes', explique Christian Adovelandé, le président de la Banque. Infrastructures, énergie, transports, santé, éducation sont les domaines prioritaires. Le Togo lui-même s'est engagé dans cette voie. Notamment dans les secteurs de l'énergie, des activités portuaires et de l'hôtellerie. Le budget des Etats ne peut suffire seul à lancer de grands projets. L'apport du secteur privé est donc indispensable. La BOAD accompagne ce mouvement. **Source :** @republicoftogo.com

ECONOMIE : Le FMI exhorte le Togo à préserver l'assainissement budgétaire durement acquis et poursuivre la réduction de la dette

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la quatrième revue des résultats économiques obtenus par le Togo dans le cadre d'un programme appuyé par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). L'achèvement de la revue permet de décaisser environ 35 millions de dollars, ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à 125,9 millions de DTS (environ 174,94 millions de dollars).

Par Koudjoukabal

En achevant la quatrième revue, le conseil d'administration a également approuvé la demande présentée par les autorités d'une dérogation pour non observation du critère de réalisation relatif au financement intérieur net et d'une modification de deux critères de réalisation relatifs au solde primaire intérieur et au financement intérieur net.

M. Tao Zhang, LE directeur général adjoint et président par intérim, a indiqué que la mise en œuvre du programme dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) a été globalement satisfaisante. L'activité économique a connu une reprise depuis 2018, après un net ralentissement en 2017. Togo a rempli le critère de convergence de l'UEMOA relatif au déficit budgétaire en 2017 et en 2018, soit deux ans plus tôt que le calendrier arrêté par tous les pays membres. Les grands projets d'investissements publics achevés au cours des dernières années et l'amélioration du climat des affaires devraient stimuler l'investissement privé et la croissance économique à moyen terme. " Néanmoins, les risques demeurent importants, notamment du fait des tensions socio-politiques au niveau national et des problèmes de sécurité au niveau régional " a-t-il dit.

Les observations suivantes ont été faites par le FMI : une augmentation temporaire du déficit budgétaire est justifiée pour permettre de financer certaines dépenses urgentes. Malgré cet assouplissement des objectifs budgétaires, le Togo se conformerait au critère fixé par l'UEMOA pour le déficit en 2019 et en 2020 ; les réformes de la gestion des finances publiques avancent. Un guide méthodologique pour l'analyse coûts-avantages des investissements publics a été élaboré. Une revue des dépenses publiques a été achevée.

Les arriérés sont progressivement apurés, conformément aux objectifs définis dans le programme. Il est essentiel d'accroître les recettes permanentes afin de préserver l'assainissement budgétaire durement acquis et de créer un espace budgétaire pour des dépenses sociales et d'infrastructures. L'amélioration de l'efficacité des dépenses sociales devrait être une priorité pour l'avenir ; il est important d'achever les réformes des deux banques publiques. Le processus de privatisation devrait être finalisé. Il convient aussi de résoudre le niveau élevé des prêts improductifs ; le climat des affaires s'est amélioré ; il s'avère nécessaire de poursuivre les réformes pour tirer



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

partir des progrès réalisés. Des réformes sont également à prendre en vue de renforcer la gouvernance et réduire les vulnérabilités à la corruption, ainsi que pour lutter contre l'inégalité entre femmes et hommes et l'inégalité des revenus.

Les recommandations au titre de l'article IV

Dans un communiqué rendu public, le FMI indique que les administrateurs notent que les recettes exceptionnelles et non permanentes et encouragent les autorités à prendre des mesures correctrices pour accroître les recettes permanentes afin de préserver l'assainissement budgétaire et créer un espace budgétaire pour les dépenses sociales et d'infrastructures qui sont indispen-

sables.

ils soulignent qu'il est important de déployer des efforts supplémentaires pour soutenir la stabilité du secteur financier. Ils ont marqué leur inquiétude sur les retards dans la finalisation des réformes portant sur les deux banques publiques et exhortent les autorités à achever le processus de privatisation. Les administrateurs soulignent la nécessité de s'attaquer au problème des prêts non productifs et l'insuffisance de fonds propres, ainsi que d'améliorer l'efficacité du dispositif de LBC/FT.

Les administrateurs soulignent qu'il est important d'accélérer les réformes structurelles pour favoriser une croissance forte et inclusive. Ils souscrivent aux efforts déployés par les autorités pour promouvoir le

Togo en tant que centre logistique majeur, place financière dynamique et base manufacturière dans le cadre du Plan national de développement et du Pacte avec l'Afrique. À cet égard, les administrateurs encouragent les autorités à prendre des mesures pour tirer parti de l'amélioration récente du climat des affaires. Ils soulignent l'importance de s'attaquer aux problèmes de gouvernance, de mettre en œuvre des mesures anticorruption et de faire avancer les réformes en matière d'égalité entre femmes et hommes et l'égalité de revenus. Les administrateurs notent également qu'il est important de tenir compte de la capacité d'absorption dans la programmation de l'assistance technique fournie par le FMI.

En rappel, l'accord triennal en faveur du Togo, d'un montant de 176,16 millions de DTS (environ 244,8 millions de dollars, ou 120 % de la quote-part du Togo), a été approuvé le 5 mai 2017. Le programme vise à réduire considérablement le déficit budgétaire global en vue d'assurer la viabilité à long terme de la dette et de la position extérieure, à réorienter l'action des pouvoirs publics vers une croissance inclusive grâce à des dépenses sociales ciblées et à des dépenses d'infrastructures financées de manière soutenable, ainsi qu'à résoudre les difficultés financières des deux banques publiques.

TRANSPORT : Les problèmes de sous-secteur routier diagnostiqués

Le Plan National de Développement (2018-2022) qui retrace clairement dans son axe 1 l'ambition du gouvernement de faire du Togo un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région vient renforcer les efforts depuis plusieurs années en matière de construction et de modernisation des infrastructures routières.

Le secteur des transports contribue, en moyenne, à hauteur de 7% du Produit Intérieur Brut dont 4% pour le sous-secteur routier qui assure plus de 90% des déplacements de personnes et des biens sur le périmètre national. Aussi, le développement de l'industrie des transports routiers revêt-il un caractère hautement stratégique pour le commerce et l'économie togolaise. " Ceci étant, le transport routier apparaît dès lors comme un remarquable instrument de développement de notre très cher pays le Togo et constitue un levier déterminant dans l'amélioration de sa compétitivité sur le marché continental et ce grâce à un système de transport en constante amélioration qui permet d'assurer des liaisons entre notre pays et les principales villes de la sous-région ouest africaine ", a dit Komlan TINDANOU, le secrétaire général du ministère des transports.

Le gouvernement a donc l'ambition de faire mieux. Mais il veut faire l'état de lieux avant d'engager d'autres travaux. Pour ce faire. L'union internationale des transports routiers (IRU) a été recrutée pour fournir une www.lemedium.info



Photo de famille des participants

assistance technique auprès du ministère des infrastructures et des transports en vue de la formalisation et de la professionnalisation du sous-secteur des transports routiers au Togo, ceci grâce au projet d'appui à la compétitivité des services logistiques pour le commerce de la Banque mondiale.

Selon le ministère des transports et des infrastructures, l'assistance technique de IRU s'étalera sur 41 mois et prendra fin en juin 2022 et elle comprend cinq composantes à savoir : 1. Diagnostic 2. Formulation des visions 3. Amélioration du cadre légal et réglementaire 4. Formalisation et renforcement des capacités 5. Formation et qualification professionnelle. Elle vise à terme la formalisation et de la professionnalisation de ce sous-secteur des transports routiers.

A en croire IRU, l'aboutissement de la phase de diagnostic a duré quatre mois, phase durant laquelle les consultants de l'IRU se sont entretenus au cours de plusieurs ateliers et

réunions avec l'ensemble des acteurs des secteurs public et privé. Les éléments clés du diagnostic et une esquisse de pistes de solutions pour la réforme du sous-secteur des transports routiers a été soumis à l'ensemble des acteurs.

Il s'agit notamment : (i) du cadre juridique inadéquat, (ii) de la non professionnalisation des opérateurs de transport, (iii) de l'atomisation de l'offre de transport, (iv) de la vétusté du parc automobile, (v) de l'insécurité routière, (vi) de l'absence d'un mécanisme efficace de gestion du fret, (vii) de l'inexistence de statistiques fiables sur le sous-secteur, (viii) du non-respect de la réglementation en vigueur par les acteurs, (ix) de l'absence d'un cadre et d'opportunités pour le renforcement des capacités des transporteurs et des conducteurs, (x) de la persistance des pratiques anormales sur les corridors, etc. Toutes choses qui sont des freins au développement économique du pays.

Les délégués à un atelier sur le sujet ont adopté les éléments relevés dans le diagnostic, ce qui permettra à IRU de poursuivre son travail avec la prochaine étape qui sera la formulation de la vision.

POLITIQUE : La descente aux enfers des professionnels de l'opposition

Les Togolais étaient aux urnes le dimanche 30 juin dernier pour élire les conseillers municipaux. Depuis 32 ans, le Togo n'avait plus organisé de son histoire les élections municipales.

Par Crédo TETTEH

Si la non-participation des professionnels de l'opposition aux dernières législatives est aujourd'hui déplorée aussi bien par les militants que les leaders même de cette opposition radicale qui se perdaient dans des revendications théâtrales, il faut dire que la leçon a été bien apprise et la soupe très amère pour Jean-Pierre Fabre, Brigitte Adjamagbo, Yaovi Agboyibor, Aimé Gogué et tous leurs états-majors. Contre leur gré, ils se sont présentés comme des écoliers en colonies de vacances aux élections municipales du 30 juin toute honte bue et surtout en rangs dispersés entachés d'animosité entre eux.

Sans avoir la prétention d'aller sur un terrain glissant de tendances à l'issue de ces élections, des tours dans certains bureaux de vote, il en ressort que cette classe professionnelle de l'opposition a entamé de belle manière sa descente aux enfers.

Une opposition inconsciente et immature

Des résultats de certains de bureaux de vote, l'on peut aisément affirmer que les professionnels de l'opposition ont été sévèrement sanctionnés par leurs militants qui n'arrivent pas à comprendre leur boycott des législatives du 20 décembre 2018, une élection très importante. L'empressement dont ils ont malheureusement fait montre en participant aux municipales du 30 juin est incompréhensible. Surtout en ce sens qu'ils sont allés à ces élections en rangs dispersés, se posant des peaux de bananes entre eux à cœur joie et laissant la proie pour l'omb-



Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson et Jean-Pierre Fabre

re.

A ausculter les quelques résultats de certains bureaux de vote, ce qui frappe est que et la C14 et l'ANC de Jean-Pierre Fabre pouvaient percer si elles avaient participé aux élections dans une dynamique unitaire. L'émiettement des candidatures et son allure solitaire a joué énormément contre eux. Aujourd'hui, ils n'auront que leurs yeux pour pleurer et faire le deuil de leur immaturité et inconséquence politiques.

Depuis quelques temps, le citoyen lambda s'est rendu compte des limites exécrables de l'opposition togolaise à gagner du terrain. Une opposition qui ne sait réellement pas ce qu'elle cherche si ce n'est de crier sur tous les toits, vouloir le bien du Peuple togolais, des populations togolaises sans pour autant être conséquente.

Une opposition abonnée aux agitations dans les rues de Lomé

S'agiter dans les rues de Lomé avec des slogans à dormir debout, tel est et demeure le domaine de définition de ces opposants professionnels qui se croient tout permis en se réclamant porte-parole des populations togolaises. Ils abusent ainsi, allègrement de leurs militants et

sympathisants qui sans rien comprendre aux jeux et astuces de leurs leaders les suivent comme de moutons de panurge. Toutefois, avec le désintérêt affiché par leurs militants et sympathisants qui ont préféré se mettre à l'écart de leur machination politique.

Jean-Pierre Fabre, entre désespoir et immaturité politique

Jean-Pierre Fabre est fini politiquement. Il se débat comme un beau diable dans un bémol. Tout en appréciant la bouée de sauvetage à lui lancée au mois d'août 2017 par le Président de Parti National Panafricain (PNP), occasion inexploitée malheureusement, le leader de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) n'a pas l'étoffe d'un leader. Rien ne lui réussit politiquement parce qu'inconséquent sur toute la ligne. Mais il sait forcer les choses sans résultats probants. Est-ce les mauvais fruits du parricide commis sur son ancien président, son bienfaiteur Gilchrist Olympio ?

L'histoire politique, si elle est à raconter, verra son pan noir largement expliquer aux citoyens par les agitations stériles et les mauvais résultats constamment obtenus par le parti de Monsieur Jean-Pierre FABRE et le CAP 2015 d'antan.

Pour la plupart du temps en désaccord avec les autres partis de l'Opposition, l'ANC présente aujourd'hui une mauvaise mine politique. La description à faire du parti ANC est celle de regroupement d'aigris, d'immatures et d'inconséquents en politique et surtout de parti qui ne sait exactement pas ce qu'elle recherche. Malheureusement, cette description n'est que la résultante de l'intransigeance aveugle et sourde qui anime le parti ANC. Or en politique, à un certain moment donné de la lutte, il faut savoir gagner du terrain à petits coups et rassurer ses militants et les populations par des actes concrets et rassembleurs. Il faut être futé pour faire la politique et très habile pour lire entre les lignes et sur les lignes les actions de son adversaire, celui qu'on combat. Lorsqu'on se refuse à faire des concessions sans pour autant avoir les moyens de son radicalisme, les résultats ne sont toujours pas au rendez-vous. On tourne en rond et on devient à un certain moment par la force des choses, un décor politique.

Triste réalité donc de nos jours que le parti ANC de Jean-Pierre FABRE soit devenu ce décor politique encombrant et répugnant pour les changements politiques espérés. Difficile donc aux leaders de ce Parti, qui auront passé le clair de leur temps politique à promettre monts et vallées sans succès à leurs militants, de rebondir aisément et facilement. Tout simplement l'espoir suscité, par des scénarii dont nous faisons économie pour l'instant, est sacrifié sur l'autel de manque de vision politique, de mission et de stratégies. L'on préfère jouer à la comédie politique et faire croire aux militants qu'on avance alors que rien ne bouge.

Bref, l'ANC gagnerait encore si elle jouait au moins au parti **RASSEMBLEUR**.

Zozo

POLITIQUE : LA DÉCENTRALISATION DEVIENT UNE RÉALITÉ



Les Togolais ont élu dimanche leurs conseillers municipaux. Une première depuis 32 ans.

Cette étape ultime marque la réussite de la politique de décentralisation menée par le gouvernement et soutenue activement par l'Allemagne, la France et l'Union européenne. 3.423.099 électeurs étaient inscrits sur les listes. Ils avaient à choisir parmi plus de 11.000 candidats issus de partis ou de listes indépendantes.

1.527 postes de conseillers sont à pourvoir pour 117 communes.

Ce scrutin local a suscité une mobilisation inattendue de la part des formations politiques. Cet enthousiasme sera-t-il partagé par les électeurs ? Le taux de participation le dira. La préparation de ce rendez-vous est un sans faute pour la Commission électorale (Cén) et pour son président Tchambakou Ayassor.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : LES REGRETS DU LEADER DE L'ANC



Au dernier jour de la campagne pour les élections municipales, l'ex-leader de l'opposition parlementaire, Jean-Pierre Fabre, a fait son mea culpa.

Il a reconnu que la présence de l'ANC au sein de la coalition avait été une erreur politique.

Il n'a pas évoqué toutefois la décision de sa formation de boycotter les législatives de décembre 2018. Une décision lourde de conséquences puisque l'ANC n'est plus présent à l'Assemblée nationale.

Pour la présidentielle de 2020, il est évident que M. Fabre fera cavalier seul. Peu probable qu'il adhère à une éventuelle candidature unique d'une opposition plus divisée que jamais.

Jean-Pierre Fabre est candidat aux locales dans la circonscription Golfe 4 en compagnie d'Isabelle Améganvi, autre ténor du parti.

Source : @republicoftogo.com

CEDEAO : LA MONNAIE UNIQUE, MAIS PAS SEULEMENT

Les chefs d'états et de gouvernement de la Cédéao se sont réunis ce samedi à Abuja. Ce 55e sommet a abordé plusieurs thématiques dont la situation en Guinée Bissau et au Bénin, la lutte contre le terrorisme et l'adoption de la monnaie unique censée être opérationnelle dès 2020. Mais rien n'est moins sûr tant ce dossier est complexe en raison de l'absence de convergence des Etats membres.

Les participants ont également choisi un successeur au Nigérien Muhammadu Buhari. C'est le président du Niger, Mahamadou Issoufou, qui prend la direction de l'organisation pour un an. A l'ouverture des travaux, M. Buhari avait plaidé pour des actions communes face aux défis sécuritaires en Afrique de l'Ouest. Ils sont nombreux.

Le Mali, le Niger, le Burkina Faso sont confrontés à des actions terroristes de plus en plus fréquentes. Au Nigeria, l'organisation extrémiste Boko Haram est à l'origine de milliers de morts.

Source : @republicoftogo.com

SANTÉ : Vers une assurance maladie pour tous au Togo

Au Togo le gouvernement estime que globalement 45% de la population bénéficie de la couverture du risque maladie dont les différents mécanismes sont portés par diverses structures avec des paramètres aussi variés. Vu sous cet angle, la majorité des Togolais n'est donc pas concernée. Le gouvernement semble vouloir y remédier en allant vers l'universalité de l'assurance au Togo. " Le faible taux de couverture et l'efficacité limitée de notre système de couverture sociale en santé s'expliquent principalement par sa fragmentation et les limites de la loi mettant en place le régime d'assurance maladie obligatoire " dit le gouvernement. D'où la nécessité de procéder à la relecture de la loi.

Par Ali SAMBA

La communication passé en conseil des ministres relève que la loi révisée permettra de mieux articuler l'ensemble des mécanismes existant et d'étendre la couverture à toute la population. Il est à rappeler que l'extension de la couverture maladie universelle (CMU) progressivement à tous les ménages togolais est l'une des mesures prévues par le PND à son axe 3, l'objectif de la couverture maladie universelle étant de permettre à chacun d'avoir accès aux soins de qualité en cas de besoin et de manière équitable.

" La réforme qui naîtra de la loi révisée, permettra de créer un cadre de centralisation des ressources financières destinées à la couverture maladie universelle en vue d'optimiser la gestion. Ce système intégré de couverture maladie universelle sera mis en place de façon progressive en tenant compte des paramètres techniques déterminant

son efficacité et viabilité financière " fait-on savoir au gouvernement

Le système nouveau de couverture maladie universelle assurera les trois fonctions essentielles du financement de la santé à savoir : la collecte des fonds qui vise la mobilisation des ressources suffisantes et durables de manière efficace et équitable ; la mise en commun des ressources qui permet une répartition du risque financier de manière équitable ; l'achat des services qui vise l'utilisation optimale des ressources pour fournir des prestations adaptées et efficaces.

Cette réforme mettra en place un système comportant deux régimes : Le premier, un régime d'assurance maladie obligatoire de base qui va gérer deux fonds à savoir un fonds destiné à la couverture du secteur public et du secteur privé formel et un autre fonds destiné à la couverture des indépendants et du secteur non formel et agricole ; l'autre un régime d'assistance médicale qui sera constitué d'un fonds pour l'assistance médicale.

Une communication sur le sujet au Conseil des ministres indique que ce système est fondé sur les principes de solidarité, d'équité, de mutualisation des risques, de responsabilité individuelle et collective. L'Etat étant garant du respect de ces principes, il prendra des dispositions pour une bonne gouvernance du système afin d'assurer sa pérennité.

Il est aussi prévu un organisme de gestion qui occupera une place centrale dans le dispositif à mettre en place dans le cadre de la réforme de ce système d'assurance maladie. Il s'agit d'un établissement public doté de la personnalité juridique et d'autonomie de gestion

administrative et financière qui sera lié à l'Etat par un contrat d'objectifs. Les missions et prérogatives qui lui seront confiées permettront de prendre en charge toutes les catégories de la population.

Le processus de mise en place du système de couverture maladie universelle prend en compte le développement des mutuelles de santé dans l'optique d'en faire à terme, un des organismes gestionnaires délégués. Il est également envisagé la création d'un organe chargé de la régulation et du contrôle afin de garantir l'efficacité et la transparence dans la gestion du système.

Au gouvernement, on fait savoir que la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle va se traduire par l'accroissement de la demande des soins de santé de la population et nécessité le renforcement de l'offre afin de rendre disponibles des services de santé de qualité. Une part importante des ressources mobilisées dans le cadre de la mise en place du système d'assurance maladie universelle servira au renforcement du système sanitaire. " Il est donc nécessaire, en plus de la centralisation des ressources destinées à la couverture du risque de maladie, d'accroître l'espace budgétaire et de mettre en œuvre la stratégie de financement innovant afin de disposer des ressources suffisantes " fait-on savoir. L'OMS, le BIT et la Banque Mondiale ont manifesté leur volonté d'accompagner le processus.

En rappel, il faut souligner qu'il existe déjà un régime d'assurance maladie obligatoire au profit des agents public et assimilés, géré par l'institut national d'assurance maladie (INAM).

lemedium2013@yahoo.fr

FORUM-UE : 141 projets pour 852 milliards, un "succès fulminant" (UE)

141 projets bancables ont été retenus pour 852 milliards de FCFA (1,3 milliard d'euros) lors du premier forum économique Togo-Union Européenne qui s'est achevé vendredi à Lomé, un "succès fulminant", a qualifié Bruno Hanses, ministre Conseiller de la délégation de l'UE au Togo.

Ce forum de deux jours axé exclusivement sur le Plan National de Développement (PND/2018/2022), a enregistré une forte participation : 1.200 personnes dont des investisseurs européens, a souligné le haut responsable européen.

Jyrki Katainen (vice-président de la Commission en charge de l'Emploi, de la Croissance, l'Investissement et la Compétitivité), ainsi que plusieurs hommes d'affaires africains dont Aliko Dangote (PDG du Groupe Dangote) ont fait le déplacement de Lomé.

Il a été retenu lors de ce grand rendez-vous des affaires, l'engagement de l'Union européenne à

accompagner les investisseurs par la stimulation des investissements et le commerce pour une croissance mais aussi la création des emplois durables.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce européenne au Togo a été lancée et un mémorandum d'accord entre la Chambre de commerce et d'industrie du Togo et la Chambre de Commerce et d'industrie de l'Union européenne a été signé.

"L'ambition de notre pays est de devenir, dans un avenir proche, un pays émergent, résolument tourné vers la modernité, disposant d'une base solide pour développer une économie apte à la compétition internationale et capable de promouvoir un développement humain durable", a déclaré vendredi, Selom Komi Klassou (Premier ministre togolais) à la clôture des travaux.

Changer de paradigme et miser sur le partenariat public-privé

"Le pragmatisme du Chef de l'État veut que nous puissions



Mme Sandra Ablamba Johnson, présidente du Comité d'organisation du Forum

changer de paradigme en fondant la croissance sur le partenariat public-privé", a-t-il précisé, ajoutant que le secteur privé est la "principale source de création d'emplois décents, de stimulation de l'innovation et de création de la richesse".

Le PND s'est donné le défi de faire du Togo, la "plateforme économique par excellence" dans la sous-région. Ainsi en cinq années de mise en œuvre, plus de 4622,2 milliards F.CFA (environ 8,3 milliards \$) de ressources seront

mobilisées pour transformer structurellement l'économie togolaise pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive et créatrice d'emplois, améliorant le bien-être social.

Le rôle du secteur privé est prépondérant. Figure de proue de cette stratégie de développement, les privés pourraient y participer à hauteur d'un peu plus 2999,1 milliards de FCFA (5,4 milliards \$), soit 65% du coût global du PND.

C'est d'ailleurs ce qui a poussé

le chef de l'État togolais a affirmé à l'ouverture des travaux jeudi qu'avec le PND, le Togo veut "faire plus et mieux", en se "tournant vers le secteur privé".

"A travers la mise en œuvre du PND, nous visons une profonde transformation économique, pour accélérer la croissance et promouvoir un développement inclusif".

Pour le président Faure Gnassingbé, le Togo a "fait le pari de miser sur l'investissement privé -national et international- pour financer les grands projets à fort potentiel de création d'emplois que nous avons identifiés".

Notons que le Togo - un petit pays de l'Afrique de l'ouest - devient de plus en plus attractif pour les investisseurs, en raison d'une panoplie de réformes économiques menées ces dernières années, qui favorisent un bon climat des affaires. Ce qui a permis au pays de rebondir très fort dans le rapport "Doing Business 2019" en gagnant 19 places, par rapport au rapport/2018.

Source : Savoirnews.net

bsi.

1^{ère} Banque au TOGO
Certifiée ISO 9001 : 2015
Certificat N° FS703571

Qualité de service, notre engagement

Merci pour votre confiance.

La Banque Autrement
www.corisbank.tg

CORIS BANK
INTERNATIONAL

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

COMMISSARIAT GENERAL

Commissariat des Douanes et
Droits Indirects

N° _____/2019/OTR/CG/CDDI

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES,
IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des opérateurs économiques que, dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National.

La dépréciation de ces marchandises sous douane en souffrance (Port, MAD, entrepôt, ...) est subordonnée à une demande préalable dans les conditions ci-après :

I- **CAS DES VEHICULES**

- Un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux magasins et aires de dédouanement est comprise entre le 1^{er} Janvier 2019 et le 31 juillet 2019 ;
- Un taux de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018 ;
- Un taux de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017 ;
- Un taux de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1^{er} janvier 2017.

II- **CAS DES AUTRES MARCHANDISES**

En ce qui concerne les autres marchandises en souffrance, une inspection préalable sera effectuée par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié.

Les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation.

III- **CAS DES EPAVES ET AVARIES**

La dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes désignés à cet effet.

La présente mesure prend effet à compter de sa date de signature et prend fin le **31 juillet 2019**. Toute personne ayant bénéficié de la présente dépréciation doit liquider et payer l'intégralité des droits et taxes **au plus tard le 31 juillet 2019**. Passé ce délai, la dépréciation accordée sera automatiquement annulée.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le

Le Commissaire Général p.i

Philippe Kokou B. TCHODIE

Spécial promo
JUSQU'À
-40%
sur le
DÉDOUANEMENT
DES VÉHICULES
& DES MARCHANDISES*
jusqu'au 31 Juillet 2019

* Marchandises sous douane en souffrance

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

41, rue des impôts
02 BP 20823 Lomé TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

OTR - TOGO
OTR - Office Togolais des Recettes
OTR - Office Togolais des Recettes

8201
RENEUELEMENTS
8280
ANTICORRUPTION

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants

BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants

Jusqu'à
5*
mois
de sabbat

*Offre soumise à conditions

